



## MAIRIE DE RANSPACH

L  
A  
  
M  
A  
I  
R  
I  
E  
  
C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E

### PASSAGE TOUR DE LA MIRABELLE

**Le Tour de la Mirabelle passera sur la R.D. 1066,  
le samedi 28 mai 2022,  
entre 15h45 et 16h03  
à Ranspach.**

La circulation et le stationnement sont momentanément interdits au minimum 2 heures avant et une heure après le passage de la course cycliste.

Les usagers de la route sont tenus de céder le passage à la course et de respecter les instructions des signaleurs.

Ils ne pourront reprendre leur marche qu'après accord des signaleurs, ou après le passage du véhicule informant de la fin de la manifestation.